

Redémarrage de l'économie et repli modéré du chômage

Étienne Debauche, Nathan Rémila*

Il faut du temps au système statistique pour disposer d'une information suffisamment riche pour permettre de réaliser des analyses détaillées sur les évolutions de la société française dans toute sa diversité. En revanche, même s'ils peuvent être révisés, les grands indicateurs macroéconomiques sont disponibles plus rapidement, en particulier ceux qui ont trait à la situation du marché du travail et au revenu des ménages considérés dans leur ensemble.

En 2010, l'économie française redémarre et soutient les créations d'emploi. En France métropolitaine, 138 000 emplois salariés sont créés sur l'ensemble de l'année (dont les deux tiers en intérim) et le taux de chômage recule de 9,6 % fin 2009 à 9,3 % fin 2010. La reprise est toutefois modérée puisque, mi-2011, l'activité n'a pas encore retrouvé son niveau de début 2008 et le taux de chômage reste très supérieur à celui d'avant la crise (9,1 % contre 7,2 % début 2008 en France métropolitaine).

Après un recul très inhabituel des prix en 2009, qui avait soutenu l'évolution des salaires réels et du pouvoir d'achat des ménages, l'inflation redevient positive en 2010. Dans ce contexte, les salaires réels ralentissent nettement et le pouvoir d'achat par unité de consommation est quasi stable. La confiance des ménages reste à un niveau très bas.

Il faut du temps au système statistique pour disposer d'une information suffisamment riche pour permettre de réaliser des analyses détaillées sur les évolutions de la société française du type de celles présentées dans la suite de cet ouvrage. Deux ans en moyenne sont nécessaires pour mener à leur terme l'exploitation détaillée des enquêtes structurelles¹ et des fichiers administratifs individuels. Par exemple, les deux sources annuelles de référence sur les revenus et les conditions de vie des ménages, l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) et le dispositif statistique sur les ressources et les conditions de vie des ménages (SRCV), qui exploitent toutes deux les données fiscales, délivrent mi-2011 (au moment de la rédaction de cette édition) l'ensemble de leurs informations détaillées jusqu'en 2009.

Repères

En moyenne en 2010, en France métropolitaine :

- 70,5 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont actives, 63,8 % sont en emploi. *voir fiches 3.2 et 3.3*
- Le sous-emploi concerne plus d'1,5 million de personnes.
- Le taux de chômage est de 9,4 %.
819 000 personnes souhaitent travailler mais ne sont pas comptées comme étant au chômage en fin d'année (« halo » du chômage). *voir fiche 3.4*
- En 2010, le taux de chômage est de 9,7 % dans l'Union européenne.
Il dépasse les 15,0 % en Espagne et dans les pays Baltes. *voir fiche 6.3*
- Les dépenses pour les politiques du marché du travail représentent 2,4 % du PIB en 2009. *voir fiche 3.5*

* Étienne Debauche, Nathan Rémila, Insee.

1. « Les principales étapes d'une enquête auprès des ménages », *Courrier des statistiques* n° 126, janvier-avril 2009.

Néanmoins, dans certains domaines concernant directement la situation des ménages, une information est déjà disponible pour 2010 ou même début 2011. L'enquête Emploi en continu, les indicateurs conjoncturels ou les données agrégées des comptes nationaux délivrent rapidement des informations sur la situation sur le marché du travail et les évolutions globales des salaires, des prix et du revenu des ménages. Ces informations agrégées dessinent un premier état des lieux des évolutions sociales en cours, que permettront d'analyser ensuite plus finement les enquêtes et fichiers administratifs détaillés en cours de collecte ou d'exploitation.

2010 : l'activité repart ...

En 2010, l'économie française renoue avec la croissance : le produit intérieur brut (PIB) progresse de 1,5 %, après un repli historique de 2,7 % en 2009, et un recul de 0,1 % en 2008. Sur la première moitié de 2011, la croissance est modérée : très dynamique au 1^{er} trimestre (+ 0,9 %), elle est nulle au 2^e trimestre (+ 0,0 %). La reprise apparaît modeste au regard du creux que l'économie a traversé : mi-2011, l'activité n'a pas encore retrouvé son niveau de début 2008, avant la crise.

... donc l'emploi redémarre

Après deux années de crise, synonymes de forte dégradation du marché du travail, l'emploi repart à la hausse avec la reprise de l'activité en 2010. Entre le début et la fin de l'année, on compte 138 000 emplois salariés en plus² en France métropolitaine (*figure 1*). C'est un tiers du nombre d'emplois qui ont été détruits en 2008 et 2009. Cette tendance se confirme au 1^{er} semestre 2011, où l'emploi salarié marchand progresserait de 112 000³.

1. Emploi salarié selon le secteur d'activité

en milliers, données corrigées des variations saisonnières (CVS) en fin d'année

Secteur d'activité	Glissements annuels						Niveau d'emploi au 31/12/2010
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
Emploi salarié des secteurs marchands non agricoles¹	91	194	270	- 188	- 341	129	15 992
Ensemble industrie	- 89	- 60	- 44	- 78	- 174	- 62	3 288
<i>dont : industrie manufacturière</i>	<i>- 80</i>	<i>- 53</i>	<i>- 42</i>	<i>- 69</i>	<i>- 173</i>	<i>- 64</i>	<i>2 373</i>
Construction	48	61	60	10	- 46	- 13	1 442
Tertiaire marchand ²	132	193	254	- 120	- 121	204	11 261
<i>dont : commerce</i>	<i>11</i>	<i>18</i>	<i>40</i>	<i>- 18</i>	<i>- 44</i>	<i>6</i>	<i>2 997</i>
<i>intérim³</i>	<i>22</i>	<i>16</i>	<i>25</i>	<i>- 135</i>	<i>- 19</i>	<i>96</i>	<i>588</i>
Emploi salarié tertiaire essentiellement non marchand⁴	73	100	73	32	90	19	7 673
Emploi salarié agricole	- 7	- 5	- 12	- 14	- 2	- 10	209
Emploi salarié total	157	289	331	- 171	- 253	138	23 874

1. Secteurs essentiellement marchands : ensemble hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

2. Services aux entreprises et aux particuliers.

3. L'emploi intérimaire est un service aux entreprises ; il est par conséquent comptabilisé dans l'emploi tertiaire et non dans le secteur utilisateur.

4. Y compris contrats aidés.

Champ : France métropolitaine.

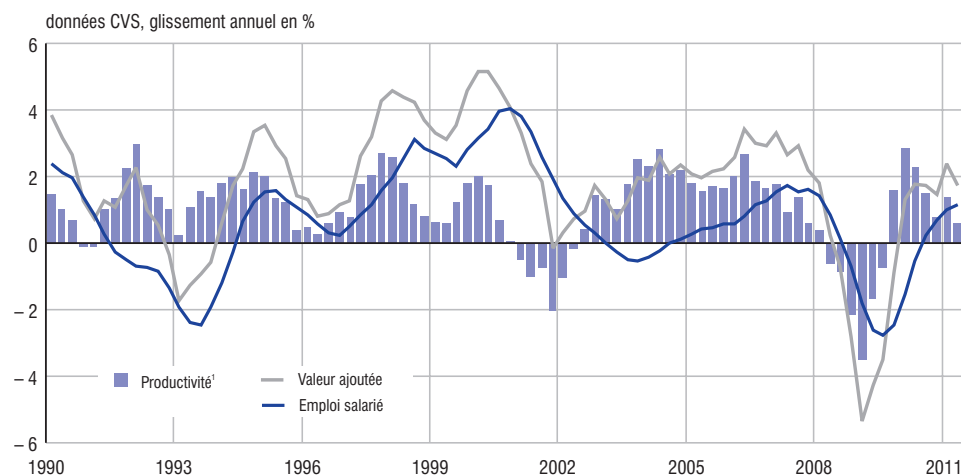
Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Créations nettes d'emploi = créations brutes - destructions brutes d'emploi. Dans l'ensemble de l'article, on parle de « créations » pour les créations nettes et de « destructions » pour les destructions nettes.

3. Cf. *point de conjoncture* d'octobre 2011, Insee.

Relativement au PIB, les évolutions de l'emploi paraissent particulièrement favorables depuis 2008. Habituellement, l'emploi réagit avec retard aux fluctuations de l'activité : il faut un peu de temps pour que les entreprises ajustent leurs effectifs aux chocs d'activité qu'elles subissent. Ainsi, l'emploi baisse moins rapidement que l'activité en phase de récession mais continue de se dégrader quand l'activité repart, de sorte que les entreprises restaurent progressivement leur productivité⁴. Pendant la crise, la productivité apparente du travail a fortement baissé (*figure 2*), au-delà de ce que l'expérience des crises passées pouvait laisser attendre. Depuis la fin 2009, l'économie française renoue avec des gains de productivité mais sans combler la perte enregistrée pendant la crise. Ainsi, le repli de l'emploi dû à la crise de 2008-2009 apparaît aujourd'hui finalement relativement limité, au regard de l'ampleur de la chute de l'activité.

2. Emploi salarié, valeur ajoutée et productivité dans les secteurs marchands non agricoles



1. voir note 4 en bas de page.

Champ : secteurs marchands non agricoles, France métropolitaine pour l'emploi, France pour la valeur ajoutée.

Note : l'emploi est ici mesuré en moyenne trimestrielle (en calculant la demi-somme de l'emploi en fin de trimestre) pour être comparable à la valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles, mesurée elle aussi en moyenne trimestrielle.

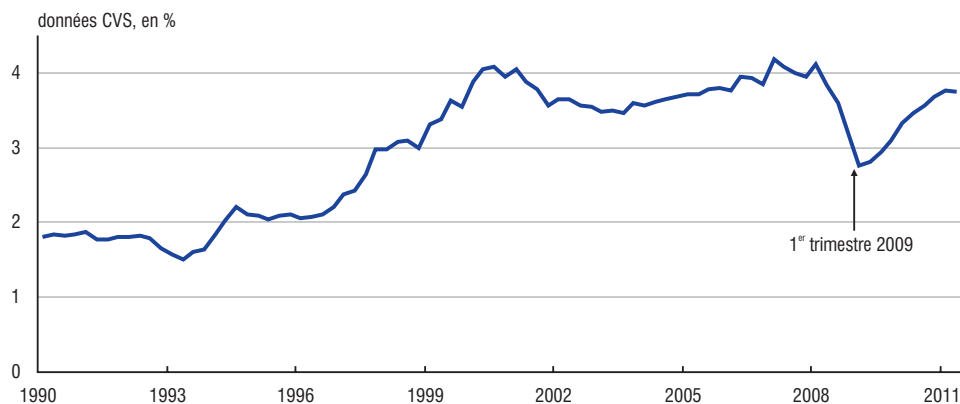
Source : Insee, estimations d'emploi et comptes nationaux.

L'emploi intérimaire contribue pour plus des deux tiers des emplois créés en 2010

L'intérim a été la principale variable d'ajustement de l'emploi à l'activité entre 2008 et 2010. Entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 1^{er} trimestre 2009, les effectifs intérimaires se sont contractés de 35 %. Le taux de recours à l'intérim s'est effondré dans les secteurs marchands, passant de 4,1 % au 1^{er} trimestre 2008 à 2,8 % au 1^{er} trimestre 2009 (*figure 3*). Dès la mi-2009, l'intérim est reparti à la hausse. Ce redémarrage précoce de l'intérim se poursuit tout au long de 2010 (+ 96 000 intérimaires). Au total, sur l'année, l'intérim contribue pour plus des deux tiers aux créations d'emploi. Le dynamisme de l'intérim s'essouffle cependant au 1^{er} semestre 2011 (+ 17 000 créations) et le taux de recours se stabilise à 3,8 %, soit légèrement en deçà de ce qui prévalait avant la crise.

4. La productivité, dite apparente, du travail rapporte l'activité réalisée aux ressources d'emploi mises en œuvre pour l'obtenir. Elle est ici définie comme le rapport entre la valeur ajoutée en volume et le nombre d'emplois (les évolutions de la valeur ajoutée sont quasi équivalentes à celles du PIB : le PIB est égal à la valeur ajoutée, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits).

3. Taux de recours à l'intérim dans les secteurs marchands non agricoles



Champ : France métropolitaine, secteurs marchands non agricoles.

Lecture : au 2^e trimestre 2011, 3,8 % des emplois des secteurs marchands non agricoles sont des emplois intérimaires.

Source : Dares, Insee.

L'industrie cesse de perdre des emplois fin 2010 et début 2011

Au-delà de l'intérim c'est l'ensemble des secteurs marchands⁵ qui bénéficient de la reprise économique en 2010, même si la dynamique est moins spectaculaire. Sur l'année, 109 000 emplois sont créés dans le tertiaire marchand hors intérim. Cette tendance se poursuit au 1^{er} semestre 2011 (+ 84 000 postes).

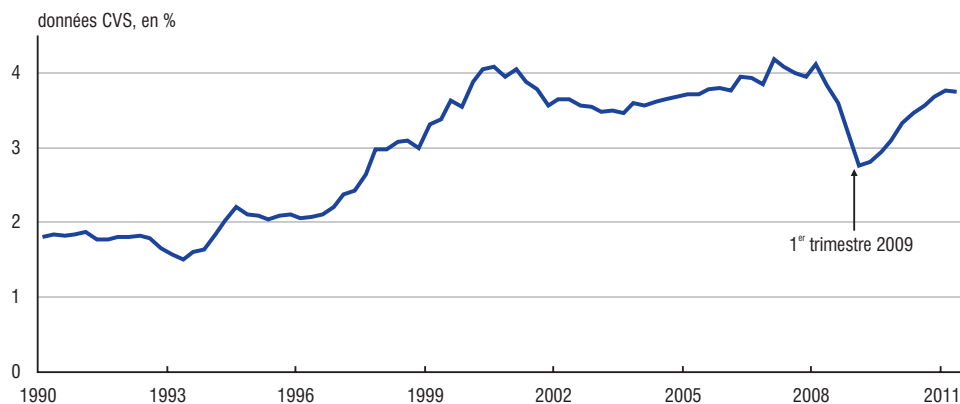
L'embellie de la conjoncture s'observe tout particulièrement dans l'industrie. Depuis le début des années 2000, l'emploi industriel est en baisse tendancielle, du fait de nombreuses réorganisations du secteur (développement de la sous-traitance, externalisation, gains de productivité, etc.). La crise de 2008-2009 avait accentué cette tendance : sur ces deux années l'industrie a perdu environ 250 000 emplois, sans compter les intérimaires en mission dans ce secteur. En 2010, l'industrie revient sur un rythme de pertes d'emploi proche de celui observé avant la crise (- 62 000 postes en 2010, soit - 1,8 %). Y compris intérimaires, l'emploi industriel augmente même légèrement en 2010 (+ 6 000 postes). Depuis fin 2010, on observe une stabilisation des effectifs : l'industrie (hors intérim) ne perd que 2 100 emplois entre le 3^e trimestre 2010 et le 2^e trimestre 2011.

À l'opposé du tertiaire et de l'industrie, l'activité dans la construction continue de se dégrader en 2010 et elle perd de nouveau des emplois (- 13 000 emplois). Le cycle économique de la construction apparaît ainsi en décalage par rapport à celui des autres secteurs : la dégradation de l'emploi était aussi intervenue plus tardivement, l'essentiel des pertes d'emploi intervenant en 2009 (- 46 000). Début 2011, le secteur redevient créateur d'emploi (+ 8 900 emplois au 1^{er} semestre), ce qui reste cependant en deçà du rythme des années précédant la crise (environ + 60 000 emplois en 2006, comme en 2007).

L'emploi des secteurs non marchands est resté dynamique en 2010 (+ 19 000), même si la progression est plus faible qu'en 2009 (+ 90 000 emplois portés en particulier par les contrats aidés). Début 2010, les moyens financiers alloués aux contrats aidés devaient baisser par rapport à 2009, en raison de la reprise attendue. Ils ont été revus à la hausse à partir de juillet 2010 dans le cadre du plan « rebond vers l'emploi », contribuant ainsi à la création d'emploi dans les secteurs non marchands.

5. L'emploi intérimaire est un service aux entreprises, il est par conséquent comptabilisé dans l'emploi tertiaire et non dans le secteur utilisateur.

3. Taux de recours à l'intérim dans les secteurs marchands non agricoles



Champ : France métropolitaine, secteurs marchands non agricoles.

Lecture : au 2^e trimestre 2011, 3,8 % des emplois des secteurs marchands non agricoles sont des emplois intérimaires.

Source : Dares, Insee.

L'industrie cesse de perdre des emplois fin 2010 et début 2011

Au-delà de l'intérim c'est l'ensemble des secteurs marchands⁵ qui bénéficient de la reprise économique en 2010, même si la dynamique est moins spectaculaire. Sur l'année, 109 000 emplois sont créés dans le tertiaire marchand hors intérim. Cette tendance se poursuit au 1^{er} semestre 2011 (+ 84 000 postes).

L'embellie de la conjoncture s'observe tout particulièrement dans l'industrie. Depuis le début des années 2000, l'emploi industriel est en baisse tendancielle, du fait de nombreuses réorganisations du secteur (développement de la sous-traitance, externalisation, gains de productivité, etc.). La crise de 2008-2009 avait accentué cette tendance : sur ces deux années l'industrie a perdu environ 250 000 emplois, sans compter les intérimaires en mission dans ce secteur. En 2010, l'industrie revient sur un rythme de pertes d'emploi proche de celui observé avant la crise (- 62 000 postes en 2010, soit - 1,8 %). Y compris intérimaires, l'emploi industriel augmente même légèrement en 2010 (+ 6 000 postes). Depuis fin 2010, on observe une stabilisation des effectifs : l'industrie (hors intérim) ne perd que 2 100 emplois entre le 3^e trimestre 2010 et le 2^e trimestre 2011.

À l'opposé du tertiaire et de l'industrie, l'activité dans la construction continue de se dégrader en 2010 et elle perd de nouveau des emplois (- 13 000 emplois). Le cycle économique de la construction apparaît ainsi en décalage par rapport à celui des autres secteurs : la dégradation de l'emploi était aussi intervenue plus tardivement, l'essentiel des pertes d'emploi intervenant en 2009 (- 46 000). Début 2011, le secteur redevient créateur d'emploi (+ 8 900 emplois au 1^{er} semestre), ce qui reste cependant en deçà du rythme des années précédant la crise (environ + 60 000 emplois en 2006, comme en 2007).

L'emploi des secteurs non marchands est resté dynamique en 2010 (+ 19 000), même si la progression est plus faible qu'en 2009 (+ 90 000 emplois portés en particulier par les contrats aidés). Début 2010, les moyens financiers alloués aux contrats aidés devaient baisser par rapport à 2009, en raison de la reprise attendue. Ils ont été revus à la hausse à partir de juillet 2010 dans le cadre du plan « rebond vers l'emploi », contribuant ainsi à la création d'emploi dans les secteurs non marchands.

5. L'emploi intérimaire est un service aux entreprises, il est par conséquent comptabilisé dans l'emploi tertiaire et non dans le secteur utilisateur.

Le taux d'emploi en CDI continue de baisser en 2010

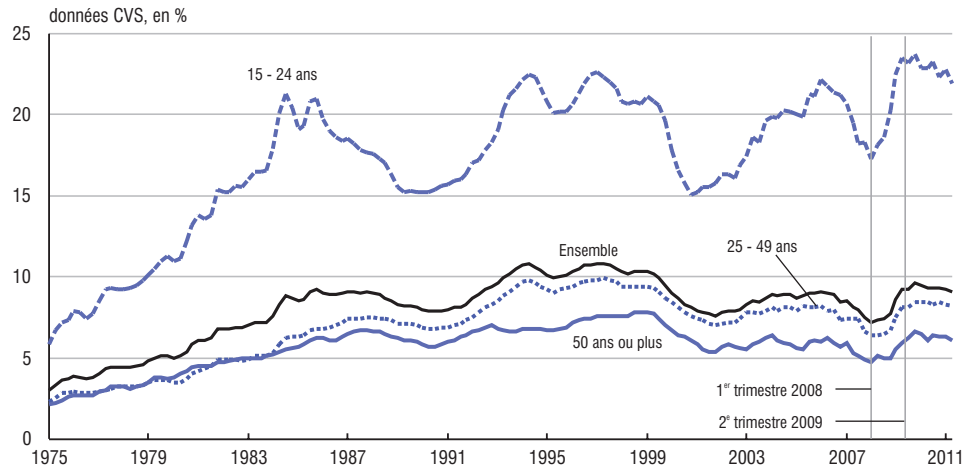
Les formes d'emploi les plus flexibles (l'intérim et les contrats à durée déterminée - CDD) avaient été les premières à pâtir du retournement conjoncturel en 2008 ; elles ont également été les premières à bénéficier de la reprise. *A contrario*, l'emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) n'a commencé à baisser, et dans des proportions moins fortes, qu'à partir du début 2009. Le taux d'emploi en CDI a ainsi atteint un point haut au 4^e trimestre 2008, où il s'établissait à 50,5 % de la population, puis il a diminué en 2009. La reprise de l'activité n'enraye pas tout de suite cette diminution : le taux d'emploi en CDI continue de baisser tout au long de 2010 et début 2011 (48,7 % au 1^{er} trimestre 2011) pour ne repartir à la hausse qu'au 2^e trimestre 2011.

Repli modéré du chômage

En lien avec la reprise de l'emploi, le taux de chômage⁶ baisse légèrement à partir de la fin 2009. Il recule ainsi de 9,6 % au 4^e trimestre 2009 à 9,3 % au 4^e trimestre 2010 en France métropolitaine (de 9,9 % à 9,7 % en France). La baisse se poursuit à un rythme modéré début 2011 mais le chômage reste à un niveau élevé (9,1 % mi-2011 en France métropolitaine). Sa décrue progressive est loin d'effacer la forte hausse enregistrée pendant la crise (+ 2,4 points entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009, - 0,5 point depuis). Cette baisse est concentrée sur les jeunes et les personnes âgées de 50 ans ou plus (*figure 4*), le taux de chômage des 25-49 ans restant quasiment stable depuis la fin 2009.

Les jeunes, plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations de la conjoncture⁷, avaient été particulièrement touchés par le retournement conjoncturel de 2008 : entre le début 2008 et la fin 2009, le taux de chômage des moins de 25 ans a augmenté de 6,4 points. Par la suite, ils ont été les premiers à bénéficier de la reprise de l'activité, *via* notamment le redémarrage de

4. Taux de chômage par tranche d'âge



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : au 2^e trimestre 2011, 9,1 % des personnes actives de 15 ans ou plus sont au chômage. C'est le cas de 21,9 % des actifs de 15 à 24 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

6. Pour une définition du chômage au sens du BIT, voir *fiche 3.4*.

7. Voir le 3^e article de la *Vue d'ensemble* « Portrait de la Population ».

l'intérim. Entre la fin 2009 et la mi-2011, le taux de chômage des jeunes perd ainsi 1,8 point. Au 2^e trimestre 2011, il s'établit à 21,9 %. Le niveau élevé du chômage des jeunes doit toutefois s'interpréter avec précaution. En effet, entre 15 et 25 ans, seule une minorité de jeunes sont présents sur le marché du travail, les autres poursuivant leurs études. Avec l'allongement rapide de la durée des études initiales, la proportion des jeunes présents sur le marché du travail a nettement diminué jusqu'au milieu des années 1990. De ce fait, si l'on considère non plus le taux de chômage (qui prend en compte les jeunes actifs, *i.e.* présents sur le marché du travail), mais la part des jeunes au chômage, le niveau est plus faible : au 2^e trimestre 2011, 8,6 % de l'ensemble des 15-24 ans sont au chômage, soit 1,3 point de plus que pour les 25-49 ans.

Le taux de chômage des personnes âgées de 50 ans ou plus a lui aussi augmenté pendant la crise (+ 1,9 point entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009). Cette sensibilité du taux de chômage des 50 ans ou plus à la contraction de l'activité est atypique en comparaison aux précédentes crises⁸. Depuis fin 2009, leur taux de chômage diminue à un rythme modéré (- 0,5 point entre le 4^e trimestre 2009 et le 2^e trimestre 2011).

Avec la crise, la part des chômeurs de longue durée (CLD, chômeurs depuis plus d'un an) parmi l'ensemble des chômeurs a fortement diminué en 2008⁹. Cette baisse, qui peut sembler au premier abord paradoxale, est la conséquence mécanique de l'afflux de nouveaux chômeurs. À partir de 2009, la part des CLD est repartie à la hausse, du fait de la persistance de la crise et la difficulté croissante à retrouver du travail. Mi-2011, 42 % des chômeurs sont au chômage depuis plus d'un an.

En euros courants, le salaire mensuel de base et le salaire moyen par tête ont connu des dynamiques contrastées en 2010

Deux indicateurs complémentaires mesurent l'évolution conjoncturelle des salaires au niveau agrégé. Le premier, le salaire mensuel de base (SMB), est l'indice qui retrace le salaire « de base », hors primes et à structure de qualification donnée, des salariés à temps complet. C'est un indicateur des salaires négociés par les partenaires sociaux. Le second, le salaire moyen par tête (SMPT), est le rapport de la masse salariale brute aux effectifs salariés physiques : il prend en compte l'ensemble des rémunérations perçues par les salariés, notamment les primes, l'intéressement ou la rémunération des heures supplémentaires, qui représentent 15 % de la rémunération totale. Il porte sur l'ensemble des salariés et est donc sensible aux modifications de structure de l'emploi (hausse des qualifications ou destruction d'emplois peu qualifiés, modification de la part des temps partiels, effet des « entrées-sorties ») : ses évolutions doivent donc être analysées à l'aune de ces modifications.

En 2010, dans les entreprises du secteur privé de 10 salariés ou plus de France métropolitaine, le SMB ralentit un peu : + 1,8 % après + 2,2 % en 2009 en moyenne annuelle et en euros courants (- 0,4 point). Le niveau élevé du chômage a pesé sur les négociations salariales. En outre, l'inflation, qui est aussi un déterminant des négociations, a fortement reflué en 2009, dans le sillage de la baisse des prix du pétrole (*figure 5*). Cette nette décélération des prix en 2009 s'est répercutée sur les salaires début 2010, freinant leur progression. En particulier, la revalorisation du Smic au 1^{er} janvier 2010, fondée sur l'inflation constatée en 2009, a été limitée (+ 0,5 %). Cette faible revalorisation du Smic s'explique également en partie par le fait qu'une revalorisation avait déjà eu lieu en juillet 2009¹⁰. Le ralentissement du SMB affecte

8. En général, le taux de chômage des seniors est assez peu sensible aux fluctuations conjoncturelles. Lors de la précédente crise par exemple, alors que le taux de chômage des 25-49 ans augmentait de 2,5 points de fin 1991 à mi-1994, la hausse était limitée à 0,2 point pour les 50 ans ou plus. En 2008-2009, le taux de chômage des 50 ans ou plus et celui des 25-49 ans ont augmenté à des rythmes voisins.

9. voir *fiche 3.4*.

10. La date de revalorisation du Smic est passée du 1^{er} juillet de chaque année au 1^{er} janvier à compter de l'année 2010.

5. Évolution de l'indice des prix à la consommation



Champ : France.

Source : Insee, indice des prix à la consommation (IPC).

toutes les catégories socioprofessionnelles, même s'il est légèrement plus marqué pour les employés (- 0,6 point par rapport à 2009) que pour les ouvriers et les professions intermédiaires (- 0,4 point) et les cadres (- 0,2 point). La hausse du SMB est identique dans chacun des grands secteurs (construction, industrie et tertiaire) : + 1,8 % sur l'année 2010. C'est dans la construction que le ralentissement des salaires est le plus fort (- 0,7 point) ; il est moindre dans l'industrie (- 0,3 point) ou le tertiaire (- 0,4 point).

Le SMPT du secteur marchand non agricole en France présente une toute autre dynamique, il accélère nettement en 2010 (+ 2,1 % en euros courants après + 1,2 % en 2009). Cela est dû en partie au contrecoup de la forte baisse des primes de résultats dans le tertiaire au 1^{er} trimestre 2009 ; début 2010, les primes versées retrouvent des niveaux usuels avec le rebond de l'activité.

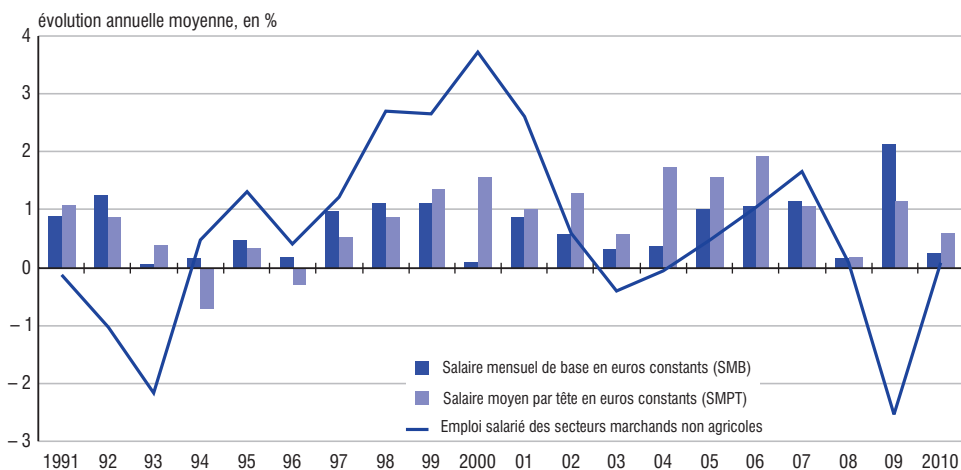
Au cours du 1^{er} trimestre 2011, la croissance des salaires est élevée, tirée par la forte hausse des prix depuis mi-2010. En particulier, la revalorisation du Smic en janvier, fondée sur l'inflation de 2010, est sensible : + 1,6 % contre + 0,5 % en 2010. À cela s'ajouterait le versement de primes sur le 1^{er} trimestre, qui aurait soutenu la progression du SMPT. Au 2^e trimestre 2011, les salaires nominaux demeureraient dynamiques malgré un léger ralentissement.

En euros constants, les salaires ralentissent en 2010

L'évolution globale des salaires doit cependant être mise en regard de l'évolution des prix ; celle-ci a été très contrastée d'une année sur l'autre. En 2009, la progression des salaires en euros courants a certes été modérée, mais comme l'inflation s'est très fortement réduite dans le même temps, l'évolution des rémunérations réelles¹¹(en euros constants, c'est-à-dire corrigées de l'évolution des prix sur la période) a finalement été plus favorable en 2009 qu'en 2008 (+ 2,1 % pour le SMB réel après + 0,2 %, et + 1,1 % pour le SMPT réel après + 0,2 %, *figure 6*). L'évolution des prix est à nouveau positive en 2010 et ce regain d'inflation neutralise la progression des salaires nominaux. Il conduit à un ralentissement du SMB réel (+ 0,2 %) et du SMPT réel (+ 0,6 %).

11. On utilise comme déflateur du SMB et du SMPT l'indice des prix à la consommation (y compris tabac) de l'ensemble des ménages, tandis que pour le pouvoir d'achat c'est le prix de la dépense de consommation finale des ménages qui est utilisé comme déflateur. Leurs évolutions sont très proches.

6. Salaires et emploi salarié marchand



Champ : France pour le SMPT, secteurs marchands non agricoles ; France métropolitaine pour l'emploi, secteurs marchands non agricoles ; France métropolitaine pour le SMB, entreprises de 10 salariés ou plus.

Note : dans ce graphique, on utilise comme déflateur du SMB et du SMPT l'indice des prix à la consommation (y compris tabac) de l'ensemble des ménages.

Sources : Insee, comptes nationaux et estimations d'emploi ; Dares, enquête Acemo.

Début 2011, l'inflation augmente avec la flambée des cours des matières premières. L'indexation des salaires sur la hausse des prix, spécialement dans le cas d'un choc d'inflation importée, est généralement partielle et retardée. C'est pourquoi, malgré la forte hausse des salaires nominaux au 1^{er} semestre 2011, les salaires réels reculeraient dans le même temps, aussi bien le SMB que le SMPT.

Les salaires du secteur public ralentissent plus nettement en 2010

En euros courants, le SMPT des administrations publiques ralentit nettement en 2010 (+ 1,5 % en moyenne annuelle après + 2,4 %), contrastant avec l'accélération dans le secteur privé. Si, en moyenne annuelle, les revalorisations du point d'indice de la fonction publique sont proches en 2009 et 2010¹², l'indice minimum de la fonction publique ne progresse pas en 2010 (après + 0,7 % en 2009). En outre, le dispositif de prime de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) est reconduit, mais de façon plus restreinte qu'en 2009. En effet, des conditions sur le grade et le corps ou cadre d'emplois des agents s'ajoutent en 2010 aux conditions nécessaires pour bénéficier de la GIPA. En diminuant le nombre de bénéficiaires, cela freine l'augmentation du SMPT. Au total, ces augmentations ne compensent pas l'inflation de 2010 et, en termes réels, le SMPT des administrations publiques diminue légèrement (- 0,1 % en 2010 après + 2,3 % en 2009).

12. Revalorisations du point d'indice de la fonction publique : + 0,3 % en mars et + 0,5 % en octobre 2008 ; + 0,5 % en juillet et + 0,3 % en octobre 2009 ; + 0,5 % en juillet 2010. Soit, en moyenne annuelle, + 0,6 % en 2009 et + 0,7 % en 2010.

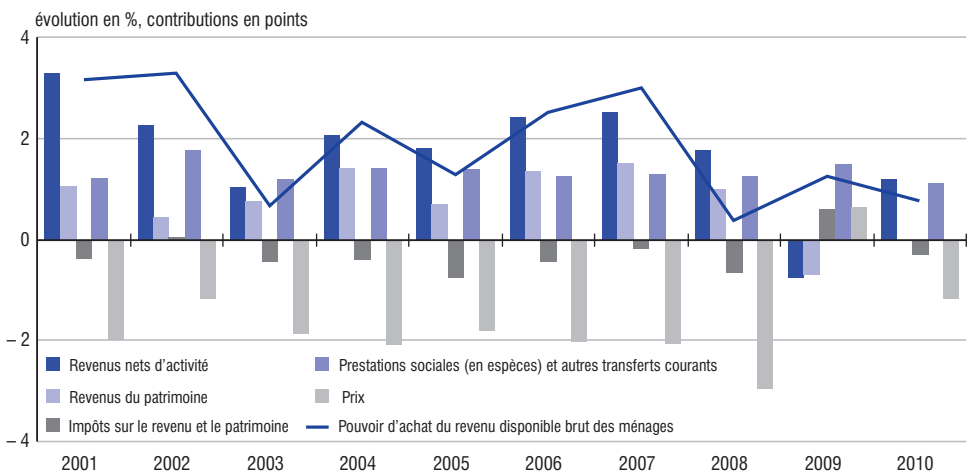
Le pouvoir d'achat par unité de consommation progresse légèrement en 2010

Le revenu disponible brut (RDB) des ménages accélère en 2010 après avoir nettement ralenti pendant la crise (+ 2,0 % après + 0,8 % en 2009). Le RDB est un indicateur qui agrège l'ensemble des revenus d'activité et du patrimoine perçus par les ménages, auxquels on ajoute les prestations sociales et autres transferts et on soustrait les prélèvements (impôts directs et cotisations). L'accélération du RDB découle d'abord du redémarrage des revenus d'activité : le marché du travail cesse de se dégrader, l'emploi progresse et le salaire moyen par tête accélère en euros courants (*cf. supra*). De même, les revenus des entrepreneurs individuels se redressent avec la reprise économique. Par ailleurs, les revenus du patrimoine sont stables, alors qu'en 2009 leur recul avait fortement pesé sur l'évolution du RDB. Les dividendes perçus par les ménages (assis sur les résultats des entreprises en forte baisse durant la récession) reculent nettement mais la forte progression des souscriptions en assurance-vie au cours de l'année 2009 soutient les revenus de la propriété en 2010. À l'inverse, la dynamique des impôts et des prestations freine le RDB en 2010. La reprise de l'emploi et la fin des mesures exceptionnelles du plan de relance entraînent logiquement l'accélération des impôts sur le revenu et le patrimoine (*via* le redémarrage des revenus d'activité) et la diminution de certaines prestations sociales perçues par les ménages (les indemnités chômage ralentissent). De plus, le montant global des prestations familiales et vieillesse perçu ralentit, en raison d'une moindre revalorisation des barèmes et du recul du nombre de départs en retraite (conséquence notamment du durcissement des conditions de départ en retraite anticipée).

Les évolutions du revenu disponible des ménages doivent également être mises en regard de celles des prix. Alors que les prix avaient reculé en 2009 et exceptionnellement soutenu le pouvoir d'achat, ils augmentent à nouveau en 2010. Au final, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages ralentit en 2010 (+ 0,8 % après + 1,3 %, *figure 7*). Cette évolution est mesurée pour l'ensemble des ménages. Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel (*c'est-à-dire* par unité de consommation) est quasi stable en 2010 (+ 0,1 % après + 0,6 % en 2009).

Au 1^{er} semestre 2011, les créations d'emploi soutiennent la masse salariale reçue par les ménages, qui augmente de 2,0 % en moyenne semestrielle (après + 1,2 % au 2^e semestre 2010). Le dynamisme de la masse salariale se conjuguant avec celui des prestations sociales (+ 1,6 %

7. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Lecture : en 2010, les revenus nets d'activité en euros courants contribuent pour + 1,2 point à la croissance de 0,8 % du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

après + 1,4 % au 2^e semestre 2010, du fait notamment d'une revalorisation des pensions au 1^{er} avril plus importante en 2011 qu'en 2010), le RDB accélère (+ 2,0 % après + 1,5 %). L'accélération des prix limite toutefois les gains de pouvoir d'achat : le pouvoir d'achat du RDB par unité de consommation croît de + 0,3 % en moyenne au 1^{er} semestre 2011, plus faiblement qu'au semestre précédent (+ 0,6 %).

La confiance des ménages recule à nouveau début 2011

Les enquêtes de conjoncture auprès des ménages faisaient état de valeurs historiquement basses au plus fort de la crise (fin 2008 et début 2009). La confiance des ménages s'est ensuite un peu redressée entre le printemps 2009 et l'hiver 2010. Depuis lors, elle se tasse à nouveau. Ainsi, en juin 2011, la confiance des ménages demeure plus basse qu'au plus fort des crises précédentes. Les ménages ressentent de nouvelles tensions inflationnistes et leurs craintes face au chômage restent élevées.

À ce stade de l'analyse, on ne dispose que d'évolutions globales des salaires réels et du pouvoir d'achat. Les progressions moyennes enregistrées ne doivent pas faire oublier que la réalité est plus variée et que les situations peuvent évoluer, d'une personne à l'autre, de façon contrastée. La disponibilité future de données détaillées issues des enquêtes auprès des ménages permettra d'être plus précis dans la description des situations individuelles. ■

Pour aller plus loin

Emploi

- Le repli de l'emploi pendant la crise est relativement limité au regard de la chute de l'activité. Le développement de l'intérim et une rupture dans la tendance des gains de productivité sont des pistes d'explication possibles.
« Comment expliquer les évolutions de l'emploi depuis le début de la crise ? », *Note de conjoncture*, Insee, décembre 2010.
- Les flux bruts de création et de destruction des emplois sont beaucoup plus élevés que l'évolution nette de l'emploi, car une grande partie de ces mouvements se compense à chaque instant.
« Le cycle de l'emploi : les petites entreprises ont été les premières à baisser leurs effectifs pendant la crise », *Note de conjoncture*, Insee, mars 2010.

Chômage

- En 2007, 770 000 inactifs de 15 à 64 ans souhaitent travailler, mais ne sont pas comptés comme chômeurs au sens du BIT soit parce qu'ils ne recherchent pas d'emploi, soit parce qu'ils ne sont pas disponibles rapidement pour travailler.
« Le "halo" du chômage : entre chômage BIT et inactivité », *Insee Première* n° 1260, Insee, octobre 2009.
- Depuis 25 ans, en métropole, les taux de chômage des femmes et des hommes en début de vie active se sont rapprochés.
« Femmes et hommes en début de carrière : les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire », *Insee première* n° 1284, février 2010.

Salaires et Revenus des ménages voir *Vue d'ensemble*, chapitre « Salaires et niveaux de vie ».

Et aussi

- « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2010 », *Dares Analyses* n° 065, août 2011.
 - *Insee Références* Emploi et salaires, édition 2011.
 - *Insee Références* L'économie française, édition 2011.
 - La « Note de conjoncture », *Insee conjoncture*, tous les trimestres.
-